



FNB registre de transactions et processus novateurs
Indxx First Trust • BLCK

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds
31 décembre 2019

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 31 décembre 2019

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels audités complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1 877 622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust** (le « FNB First Trust ») est de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice axé sur l'innovation en matière de transactions et de processus. À l'heure actuelle, le FNB First Trust vise à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Indxx Blockchain (l'« indice ») fourni par Indxx, LLC, déduction faite des charges.

La stratégie de placement du FNB First Trust consiste à obtenir une exposition à l'indice en détenant des actions d'un FINB coté à une Bourse des États-Unis, le First Trust Indxx Innovative Transaction & Process ETF (« LEGR »), qui reproduit entièrement ou essentiellement le rendement de l'indice en détenant directement les titres constituant de l'indice. Le FNB First Trust peut également détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à ses obligations courantes. L'indice cherche à suivre le rendement d'actions ordinaires cotées en Bourse (ou de certificats internationaux d'actions étrangères ou de certificats américains d'actions étrangères) de sociétés de divers secteurs cotées principalement dans des marchés développés ou émergents qui utilisent, développent ou détiennent des produits qui devraient profiter de la technologie de chaîne de blocs, ou investissent dans ces produits, et qui pourraient profiter de l'efficacité accrue que cette technologie apporte aux divers processus d'affaires. L'indice vise à n'inclure que des sociétés qui ont affecté des ressources matérielles à l'utilisation de technologies de chaîne de blocs. Cependant, l'indice pourrait comprendre des titres d'émetteurs dont les principales activités ne sont pas liées aux chaînes de blocs ou n'englobent pas d'activités liées aux chaînes de blocs.

Risque

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus le plus récent du FNB First Trust. Au cours de l'exercice, aucun changement important apporté au portefeuille du FNB First Trust n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global lié au FNB First Trust.

Résultats d'exploitation

Généralités

La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2019 était de 2 090 768 \$, ou 20,91 \$ par part. La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2018 était de 4 425 059 \$, ou 17,70 \$ par part.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 0,3809 \$. En outre, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,2900 \$ par part aux porteurs de titres inscrits au 31 décembre 2019, pour lesquelles la date de versement était le 8 janvier 2020.

Rendement des placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le FNB First Trust a dégagé un rendement de 21,14 %, comparativement à un rendement total de 24,84 % pour l'indice S&P 500 (l'« indice de référence »). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Le seul placement du FNB First Trust, LEGR, détenait 100 titres de capitaux propres au 31 décembre 2019. Les 10 principaux titres de capitaux propres de LEGR comptaient pour 16,76 % du portefeuille.

Le rendement de LEGR a été inférieur à celui de l'indice de référence, en raison de la sélection de titres. La piètre sélection de titres dans les secteurs des technologies de l'information, des services de communications et des services financiers, d'où proviennent quatre des cinq titres ayant contribué le moins favorablement au rendement, a nui au rendement relatif. Le rendement inférieur a été contrebalancé par la répartition sectorielle favorable, étant donné que le FNB First Trust affichait une importante surpondération dans le secteur des technologies de l'information, soit le secteur ayant affiché le meilleur rendement au sein de l'indice de référence au cours de la période.

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Les cinq titres ayant le plus contribué au rendement de LEGR sont ceux d'Advanced Micro Devices, Inc., de Micron Technology, Inc., de NVIDIA Corporation, de Taiwan Semiconductor Manufacturing Company et de Microsoft Corporation. Les cinq titres ayant contribué le moins favorablement au rendement sont les CAAE parrainés de catégorie A de Baidu, Inc., les CAAE parrainés de Nokia Oyj, ainsi que les titres de Software AG, de Lotte Shopping Co., Ltd et de Wirecard AG.

Faits récents

Le FNB First Trust a été constitué en mars 2018 pour offrir aux investisseurs une exposition aux titres de sociétés qui utilisent, développent ou détiennent des produits qui devraient profiter de la technologie de chaîne de blocs, ou qui investissent dans ces produits, et/ou de l'efficience accrue que cette technologie apporte aux divers processus d'affaires. L'année 2019 a été marquée par un recours accru à plusieurs applications liées aux chaînes de blocs, les dirigeants de sociétés cherchant à utiliser concrètement cette technologie naissante dans les secteurs des technologies financières, de la logistique, des services bancaires et des soins de santé. Deux secteurs qui devraient se voir transformés par la révolution des chaînes de blocs en 2020 sont ceux des jeux vidéo, d'une valeur de 300 G\$, et des jeux en ligne, d'une valeur de 94 G\$, à mesure que l'usage de jetons numériques et d'alias en ligne se répandra. Facebook a annoncé à l'été 2019 qu'elle comptait émettre sa propre monnaie numérique, la Libra, un projet qui a rapidement fait l'objet d'un examen attentif de la part des organismes de réglementation et des banques centrales. La Chine, Singapour, Israël et plusieurs pays africains semblent être des foyers d'adoption des chaînes de blocs, lesquels pourraient générer la plus forte croissance en 2020.

Le bitcoin demeure de loin le chef de file dans l'univers des cryptomonnaies, avec une part de marché d'environ 73 %. Son cours a subi d'importantes fluctuations en 2019, enregistrant d'abord une remontée pour atteindre 12 733 \$ le 26 juin, suivie d'une baisse de plus de 43 % jusqu'à la fin de l'année, ce qui a annulé une partie des gains. La monnaie a néanmoins enregistré une hausse de près de 95 % pour l'année complète. Les premières émissions de cryptomonnaies ont grandement diminué au second semestre de l'année, alors que la SEC a lancé des procédures judiciaires contre des sociétés qui cherchaient à utiliser un tel mécanisme pour faire leur entrée en Bourse. La banque centrale chinoise a annoncé son intention d'émettre une version numérique du renminbi en 2020. Il est à prévoir que les banques centrales émettront leurs propres monnaies numériques pour affronter les perturbations externes.

La technologie des chaînes de blocs et le bitcoin ont entamé un virage fondamental en 2019, tandis que les gouvernements et les entreprises ont cherché à exploiter cette technologie novatrice qui fait la manchette depuis des années, mais dont les résultats concrets se font attendre. Les investissements se poursuivent, et il faut espérer que l'année 2020 amènera la concrétisation des promesses en matière d'efficience, de réduction des coûts et de sécurité accrue dans les secteurs des technologies financières, des contrats intelligents, des monnaies numériques et des sciences de la vie.

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours de la dernière année. L'information est tirée des états financiers annuels audités du FNB First Trust.

Valeur liquidative par part

BLCK	31 décembre 2019	31 décembre 2018 ^{a)}
Valeur liquidative, au début de la période/l'exercice ¹	17,70 \$	20,00 \$ ^{b)}
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,38	0,26
Total des charges	(0,09)	(0,06)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	0,22	–
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	3,41	(3,07)
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation ²	3,92 \$	(2,87) \$
Distributions :		
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,52)	(0,15)
À même les dividendes	–	–
À même les gains en capital	–	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions annuelles ³	(0,52) \$	(0,15) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/l'exercice ⁴	20,91 \$	17,70 \$

a) Les données au 31 décembre 2018 ne portent pas sur l'exercice complet, car les activités du FNB First Trust ont commencé le 23 mars 2018.

b) Prix du placement initial

1. L'information est en date du 31 décembre de la période/l'exercice indiqué et elle a été préparée selon les normes IFRS.
2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.
4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires

BLCK	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Valeur liquidative (en milliers)	2 091 \$	4 425 \$
Nombre de parts en circulation	100 000	250 000
Ratio des frais de gestion ¹	0,81 %	0,81 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,83 %	0,83 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	0,42 %	0,25 %
Valeur liquidative par part	20,91 \$	17,70 \$

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période ou l'exercice indiqué, y compris la quote-part revenant à FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs aux fonds sous-jacents dans lesquels il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période ou de l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice. Ce ratio comprend la quote-part revenant à FNB First Trust des commissions relatives aux fonds sous-jacents dans lesquels il a investi.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,15 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Le FNB First Trust prélèvera sur l'actif de son portefeuille investi dans le fonds sous-jacent, un FNB coté sur une Bourse américaine (le « First Trust Indxx Innovative Transaction & Process ETF [symbole LEGR] »), les frais de gestion du fonds sous-jacent correspondant à 0,65 % par année de l'actif net quotidien moyen. Par conséquent, le coût des frais de gestion pour les porteurs de parts correspondra à 0,80 % par année de la valeur liquidative des parts, majoré des taxes applicables.

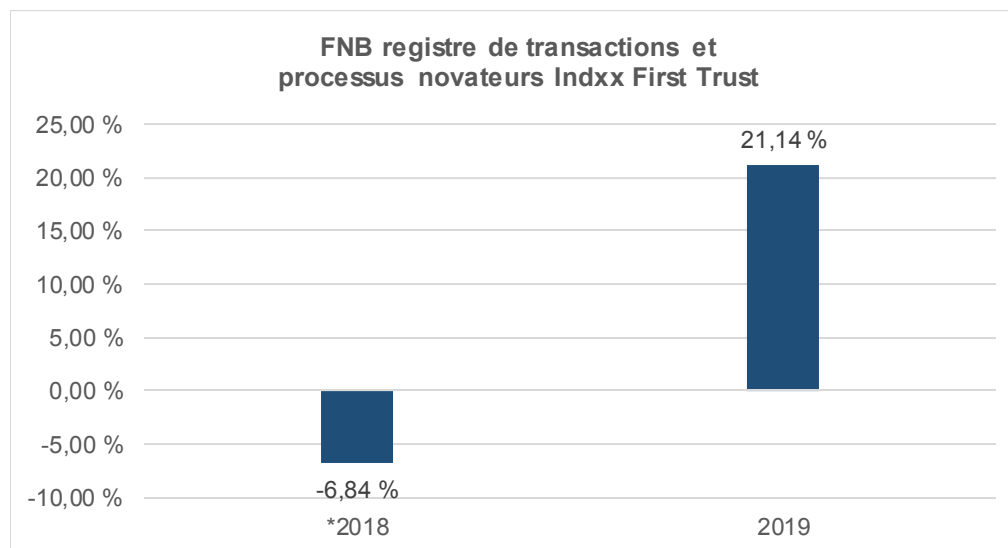
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours de la période indiquée ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement passé ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et pour la période allant du début des activités au 31 décembre 2018, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



* Début des activités du FNB First Trust : le 23 mars 2018.

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous présente le rendement total composé annuel du FNB First Trust depuis sa création et pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Le rendement composé annuel est comparé au rendement de l'indice de référence pertinent; cependant, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport pour obtenir plus d'informations sur le rendement du FNB First Trust par rapport à l'indice de référence pour la période considérée.

	1 an	Depuis la création
FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust	21,14 %	7,04 %
Indice S&P 500 ^{MD} *	24,84 %	14,35 %

* L'indice S&P 500^{MD}, ou Standard & Poor's 500, est généralement considéré comme la meilleure mesure pour évaluer les actions de sociétés américaines à grande capitalisation. Cet indice comprend 500 sociétés de premier plan et porte sur environ 80 % de la capitalisation boursière.

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2019. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.firsttrust.ca.

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
First Trust Indxx Innovative Transaction & Process ETF (« LEGR »)	99,61 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,78 %
Autres actifs, moins les passifs	(1,39) %
Total	100,00 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2019.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négocié en Bourse	99,61 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,78 %
Autres actifs, moins les passifs	(1,39) %
Total	100,00 %

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102
Scotia Plaza, Box 312
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca